

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Procès-verbal de la **séance ordinaire du Conseil** de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce quatrième jour de mai 2022 (04/05/2022) à compter de 19 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

Marlène Doucet	Lucie Geoffrion	Éric Beauchamp
Émilie Doucet	Bernard Dumais	Gaétan Beauchesne.

Tous formants quorum sous la présidence de Rita Dufresne, mairesse. Sylvie Genois, greffière-trésorière, est aussi présente.

Résolution 2022-05-087 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
Appuyé par Marlène Doucet et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté :

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2022.
4. Adoption des ratifications du comité de gestion du camping.
5. Présentation des comptes.
6. Correspondance : Part de la ristourne 2021 de la MMQ.
7. Augmentation salariale et des heures de travail pour Véronique Baril.
8. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis.
9. Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement 004B-UR-2022 modifiant les grilles des spécifications de plusieurs zones du règlement de zonage 2015-07-003.
10. Adoption du 2^{ième} projet du règlement 004A-UR-2022 avec modifications, modifiant les grilles des spécifications de plusieurs zones du règlement de zonage 2015-07-003.
11. Demande de dérogation mineure Gestion M2J Inc.
12. Lac Méduse - ajout d'un nouveau nom de rue.
13. Akifer - Proposition de travail.
14. Facture de Transport Québec - Achats matériaux à rembourser.
15. Demande des riverains du lac V'limeux pour achat de panneau signalisation pour réduire la vitesse.
16. Stantec - Offre de service - Inspection géotechnique.
17. Achat de quatre (4) dos d'âne et panneau de signalisation.
18. Varia -
19. Période des questions.
20. Levée de l'assemblée.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-05-088 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 06 avril 2022

Il est proposé Émilie Doucet
Appuyé par Lucie Geoffrion
Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 06 avril 2022 tel que rédigé.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-05-089 Adoption des ratifications du comité de gestion du camping

Il est proposé par Lucie Geoffrion
Appuyé par Gaétan Beauchesne

Et résolu de ratifier les décisions du comité de gestion du camping contenu au procès-verbal du 13 avril 2022 (résolutions 2022-04-016 à 2022-04-018 (inclusivement)).

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-05-090 Présentations des comptes

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer des mois de mars et d'avril 2022 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Éric Beauchamp

Appuyé par Bernard Dumais

Et résolu que des comptes au montant 142 615.62 \$ soient acceptés et payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, greffière-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 142 615.62 \$ et qu'ils sont disponible en date du 04 mai 2022.

Sylvie Genois
Greffière-trésorière

CORRESPONDANCE : Il est proposé par Émilie Doucet, appuyé par Gaétan Beauchesne, d'accepter la correspondance de la MMQ.

Résolution 2022-05-091 Augmentation salariale et des heures de travail pour Véronique Baril

ATTENDU que l'entente de service entre les municipalités de Grandes Piles et de Trois Rives, concernant l'urbanisme ne tient plus;

ATTENDU l'augmentation de travail;

ATTENDU que la semaine de travail de l'inspectrice municipal, Véronique Baril, est de 22 heures 30 par semaine et n'est pas suffisante;

ATTENDU que Laurence Boucher Dandurand, inspecteur municipal adjoint, ne sera plus à l'emploi de la municipalité.

Il est proposé par Éric Beauchamp

Appuyé par Émilie Doucet

Et résolu ce qui suit :

1. La semaine de travail de Véronique Baril sera de 35 heures semaine
2. Son taux horaire sera de 25.00 \$

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-05-092 Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment

Il est proposé par Lucie Geoffrion

Appuyé par Marlène Doucet

Et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois d'avril 2022.

-Adoptée à l'unanimité-

Bernard Dumais, conseiller, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 004B-UR-2022 modifiant les grilles des spécifications de plusieurs zones du règlement de zonage 2015-07-003.
- Dépose le premier projet de règlement numéro 004B-UR-2022 règlement modifiant les grilles des spécifications de plusieurs zones du règlement de zonage 2015-07-003.

Résolution 2022-05-093 Adoption du 2^{ième} projet du règlement 004A-UR-2022 avec modifications, modifiant les grilles des spécifications de plusieurs zones du règlement de zonage 2015-07-003

Il est proposé par Éric Beauchamp
Appuyé par Gaétan Beauchesne
Et résolu d'adopter le 2^{ième} projet d'urbanisme 004A-UR-2022 avec modifications, modifiant les grilles des spécifications de plusieurs zones du règlement de zonage 2015-07-003.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-05-094 Demande de dérogation mineure Gestion M2J Inc.

ATTENDU la demande de dérogation mineure concernant les normes de lotissement pour la subdivision du lot #4 526 238 (1 100 route Ducharme) appartenant à Gestion M2J Inc en 12 lots construisibles (projet de lotissement #2017-13, minute 1692 du 23 septembre 2021);

ATTENDU que la demande vise :

- À autoriser pour le terrain #1 la largeur minimale de la ligne avant à 42.60m au lieu de 45m demandé concernant les dimensions des terrains situés à moins de 100 mètres d'un cour d'eau ou 300m d'un lac;
- Autoriser une profondeur moyenne de +/- 47m au lieu de 60m demandé pour le lot #12 vu que la construction de chemin privé devrait être à l'extérieur de la bande de protection riveraine;
- Autoriser la construction du chemin privé de 15m de large à une distance de +/- 12m du cour d'eau Bordeleau au lieu de 60m demandé, ce qui n'est pas conforme aux articles 6.3 et 7.2 du règlement de lotissement en vigueur 2015-07-005;

ATTENDU l'avis du comité consultatif d'urbanisme qui recommande d'accepter la demande de dérogation au conseil en date du 13 avril 2022;

ATTENDU l'avis public émis le 15 avril 2022.

Il est proposé par Émilie Doucet
Appuyé par Éric Beauchamp
Et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de Gestion M2J Inc.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-05-095 Lac Méduse - Ajout d'un nouveau nom de rue

ATTENDU la demande de Robert Gagné pour la compagnie 9220-3839 Québec Inc. que la municipalité approuve le nom de la rue qu'il veut donner sur le chemin privé de son développement domiciliaire au lac Méduse;

ATTENDU que le nom proposé est Chemin de la Forêt.

Il est proposé par Marlène Doucet

Appuyé par Gaétan Beauchesne

Et résolu ce qui suit :

- La municipalité approuve le nom proposé par Robert Gagné pour 9220-3839 Québec Inc pour son développement.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-05-096 Akifer - Proposition de travail

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
Appuyé par Éric Beauchamp
Et résolu de reporter ce sujet à une séance ultérieure.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-05-097 Facture de Transport Québec - Achats matériaux à rembourser

ATTENDU l'entente 201282 entre la municipalité et le ministère des Transports ;
ATTENDU que cette entente consiste à la relocalisation d'une section d'aqueduc dans le contexte du réaménagement de la route 155;
ATTENDU que dans cette entente la municipalité doit payer l'achat de matériaux d'aqueduc (projet 154820089) et que le ministère fourni la main-d'œuvre

Il est proposé par Émilie Doucet
Appuyé par Éric Beauchamp
Et résolu ce qui suit :

- Autoriser le paiement de la facture de Transport Québec pour l'achat du matériel au coût de 93 867.62 \$ (taxes en sus).

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-05-098 Demande des riverains du lac V'limeux pour achat de panneau signalisation pour réduire la vitesse

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
Appuyé par Lucie Geoffrion
Et résolu ce qui suit :

- D'autoriser la dépense de 400 \$ maximum payable sur présentation de facture pour l'achat de pancartes de sensibilisation pour réduire la vitesse « Attention à nos enfants, c'est peut-être le vôtre » autour du lac V'limeux.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-05-099 Stantec - Offre de service - Inspection géotechnique.

ATTENDU l'offre de service de Stantec pour le dossier/projet #12164467;
ATTENDU que cette offre de services est pour réaliser une inspection géotechnique et la rédaction d'une note technique résumant les points observés pour la reconstruction d'une portion de la rue Principale à Saint-Roch-de-Mékinac.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
Appuyé par Émilie Doucet
Et résolu ce qui suit :

- Autoriser la dépense au coût de 2 850 \$ comprenant une visite sur le site par un ingénieur géotechnicien et la rédaction de la note technique.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-05-100 Achat de quatre (4) dos d'âne et panneau de signalisation pour réduire la vitesse

Il est proposé par Éric Beauchamp
Appuyé par Marlène Doucet
Et résolu ce qui suit :

- Autoriser la dépense pour l'achat de quatre (4) dos d'âne et panneau de signalisation pour réduire la vitesse sur la rue Principale.

La levée de l'assemblée est proposée par Marlène Doucet, appuyé Éric Beauchamp. Il est 19 heures 45.

Rita Dufresne, mairesse

Sylvie Genois, Greffière-trésorière

« Je, Rita Dufresne, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »